



## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE -DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par le présent donné par le soussigné qu'une consultation publique aura lieu, lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra **le 15 novembre 2021, à 20h, au studio Hydro-Québec du Quai des arts, situé au 774, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer** pour les personnes et organismes qui désirent poser leurs questions ou émettre leurs commentaires sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. La location de cet immeuble se situe au 1106, rue sur Mer, lot 4 542 260 du Cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la création d'un emplacement qui aurait une profondeur de 28,47 m, alors que le règlement de lotissement prévoit une profondeur minimale de 45 m.

2. La location de cet immeuble se situe au 109, rue de la Montagne, lot 6 387 612 du Cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la largeur de l'emplacement qui est de 15,24 m, alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur minimale de 30,48 m.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 29 octobre 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Antoine Audet".

Antoine Audet  
Directeur général et greffier  
(Publication site Web, le 29 octobre 2021)